



Paris, le 9 mars 2015

REF : SB/FQ/2015-15

Monsieur le Ministre,

Le 12 mars 2015, lors de sa vingt-huitième session, le Conseil des droits de l'Homme tiendra une réunion annuelle sur les droits de l'enfant, à Genève, sur le thème « Vers un meilleur investissement dans les droits de l'enfant », et devrait adopter une résolution en ce sens.

En tant que membres français d'Eurochild, réseau européen de défense et de promotion des droits de l'enfant, nous souhaitons porter à votre connaissance les recommandations de ce réseau et de ses partenaires. Nous sommes convaincus qu'elles peuvent contribuer utilement à la préparation de cette rencontre annuelle en vue de l'adoption de cette résolution.

Par ces éléments, nous appelons le gouvernement français à s'engager activement, à travers une déclaration orale, pour soutenir la résolution sur le thème « Vers un meilleur investissement dans les droits de l'enfant », en soulignant :

- Le lien entre les lois, les politiques et les budgets, rappelant l'obligation d'assurer une mobilisation des ressources et des dépenses adéquates, efficaces, équitables et pérennes comme condition préalable nécessaire à une mise en œuvre effective des droits des enfants ;
- L'importance d'un processus budgétaire transparent et participatif, qui offre notamment l'opportunité aux citoyens, y compris les enfants, les jeunes et les personnes en situation de vulnérabilité, d'être consultés aux différentes étapes du cycle budgétaire, en tenant compte du stade de développement de l'enfant ;

Monsieur Laurent FABIUS
Ministre des Affaires étrangères et du Développement international
37, Quai d'Orsay
75700 PARIS SP 07

- L'importance d'un engagement à donner la priorité aux droits des enfants dans toutes les politiques et procédures ; et en particulier, en matière de politiques budgétaires et fiscales, en assurant des prévisions budgétaires et dépenses fondées sur les droits des enfants tout au long du cycle budgétaire ;
- La nécessité que cette réunion soit suivie de discussions plus approfondies et de partages d'expériences entre les États membres. Ceci pourrait être assuré en chargeant le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme des Nations Unies de l'élaboration d'un rapport de suivi, mettant en exergue les bonnes pratiques repérées ainsi que des recommandations sur l'investissement dans l'enfance ; et également, en renforçant les synergies entre le Conseil des droits de l'Homme et d'autres instances et mécanismes de suivi de la mise en œuvre des droits de l'Homme.

Nous vous prions de bien vouloir trouver en pièce jointe le document de positionnement du réseau Eurochild et de ses partenaires.

Nous vous informons qu'une copie de ce courrier est transmise à Jean-Pierre LACROIX, Directeur des Nations Unies, des organisations internationales, des droits de l'Homme et de la francophonie.

En espérant que ces éléments retiendront toute votre attention, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute et respectueuse considération.

Les membres français du réseau Eurochild :

Apprentis d'Auteuil

Convention Nationale des Associations
de Protection de l'Enfant (CNAPE)

Groupe SOS

Samuel Vincent Association

Secours populaire français

Solidarité laïque

SOS Villages d'Enfants France